

COMPAGNIE D'ARCHERS



DU PAYS HOUDANAIS



Agrément FFTA :
New :0878121.

Bazainville, le 7 Décembre 2022

APS78 877

RNA : W781002221

Mail :archers-houdanais@hotmail.fr

Site internet :

<http://club.quomodo.com/archersdupayshoudanais/accueil.html>

Président

M.JOURNEL

0612522881

Secrétaire

E. ENC

0632504167

Trésorière

C.BEAUJARD

0628205353

Adresse :

Mairie

25 Grand'Rue

78550 BAZAINVILLE

Objet :

COMPTE RENDU

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2022

Présents : 18 adhérents

Présents à distance : 0 adhérents

Pouvoirs : 29 pouvoirs

Adhérents : 92

Président : Mathieu JOURNEL

Président de séance : Elodie ENC

Secrétaire de séance : Elodie ENC

Compte tenu des dispositions inscrites dans les statuts de l'association (minimum requis : 1/4 des adhérents), ou

- le quorum est atteint. La séance peut être ouverte
- le quorum n'est pas atteint et la séance est reporté d'une semaine sans obligation de quorum pour être concluante

La séance est ouverte à : 19h58



Contenu

I. RAPPORT MORAL 2022 :	4
II. Bilan financier 2022 :	6
A. Les recettes de 2022	6
1. Les aides de l'Etat et des collectivités :	6
☒ La FFTA et l'ANS nous ont accordé 4228 € sur 2 projets parmi mes 3 présentés	6
☒ La DD78 via la FDVA2 nous a accordé 5000€ sur le projet présenté	7
2. Bilan financier des concours organisés par le club :	8
3. Cotisations :	8
4. Produits des ventes et des prestations :	8
5. Produits financiers :	8
6. Produits exceptionnels :	9
1. Liste des principaux investissements réalisés sur la saison (6813€):	9
2. Autre dépenses (22 077€) :	9
III. Actions suite aux subventions 2022 non utilisées	10
☒ Achats matériel (22770 €)	10
☒ Actions	10
• Installation pérenne du tir campagne (construction de chevalet avec palettes)	10
• Accueillir et former femmes volontaires pour équipe féminine	10
• Organisation d'évènement « tir à l'arc au féminin »	10
• Proposer / mettre en place initiation mobile (évènements locaux)	10
IV. BILAN D'ACTIVITÉ SPORTIVE, ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT, MANIFESTATIONS, ANIMATIONS ET TRAVAUX DU CLUB	11
A. Handisport.	11
B. Nouveau site internet	11
C. Formation- Stages :	11
1. Stages sportifs	11
2. Formations	11
D. Bilan sportif de la saison 2021-2022	11
Concours par équipes	12
D. Point sur les cours donnés par les entraîneurs bénévoles	12
1. Point sur la séance des jeunes assurée par Julien : (Lundi de 18h30 à 20h30)	13
2. Point sur les séances des adultes confirmés assurée par Julien : (lundi de 20h30 à 22h30)	13
3. Point sur les entraînements assurée par Isabelle : (Mercredi de 16h30 à 18h30)	14
4. Point sur les entraînements du groupe de jeunes et adultes compétiteurs assurés par Thierry A. : (Mercredi de 18h30 à 20h30)	14
5. Point sur le tir libre nature assurée par Alain (Mercredi 20h30 à 22h30)	15
6. Point sur les entraînements du groupe des débutants jeunes assurés par Mathieu (Vendredi de 18h30 à 20h30)	15
7. Point sur les entraînements du groupe des débutants adultes assurés par Christel (Vendredi de 20h30 à 22h30)	15
E. Manifestations sportives organisées par le club sur la saison 2021-2022	16
V. PRÉVISIONS DE MANIFESTATIONS POUR LA SAISON 2022-2023 :	16
VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 :	17
A. Recettes prévues en 2022 : (51 910 €)	17

B. Dépenses prévues en 2023 (51 910€)	17
1. Dépenses courantes (9 500€)	17
2. Entrepôt (13 560€)	17
3. Mise en mobilité (initiation ambulantes) (15 500€)	18
4. Entretien ciblérie salle : (4650)	18
5. Projets d'achats et d'investissements : (8700€)	18
6. Ciblérie extérieure : (0€)	18
7. Ciblérie 3D : (0€)	18
C. Synthèse du bilan financier prévu pour 2022 :	18
VII. Renouvellement du Conseil d'administration et de son bureau	19
VIII. Points divers :	22
IX. Signature du compte rendu :	23

I. Rapport moral 2022 :

En avril 2021, nous avons appris l'indisponibilité de notre salle d'entraînement, « l'Atelier », pour la saison 2021-2022, le temps de travaux de rénovation.

Nous avons donc vidé l'Atelier et rempli les dépendances (Merci Jacques), les garages (Merci Christel) et les Jardins d'Archers (Merci Mathieu) au cœur aussi grand que leurs locaux. Nous avons fait ces déménagements en soirée, le Weekend ou sur certains jours en fonction des véhicules et des personnes disponibles.

En Septembre 2021, nous apprenons le report des travaux de l'Atelier alors que nous animions une journée d'initiation au Tir à l'Arc avec plus de 300 personnes sur le parc de Bazainville. Nous avons alors organisé et réalisé un retour d'une petite partie de notre matériel sur place et nous avons pu démarrer l'année dès le 20 septembre 2021 dans des conditions agréables.

Les difficultés de lieux n'ont pas réduit notre volonté de faire vivre notre passion en la partageant avec de nombreux néophytes. Merci aux bénévoles qui sont venus animer, préparer ou ranger lors des moments de partage de notre sport.

Durant l'année 2021-2022, une grosse partie de l'énergie bénévole a été concentrée sur la recherche de la solution de remplacement de l'Atelier.

Cette solution, trouvée en 2021 mais réalisée seulement à la fin de l'été 2022, après moultes péripéties et après négociations, s'est traduite par un emménagement le 17 septembre et finalement une reprise des cours le 4 octobre.

Merci Lionel, Arnaud, Christel, Stéphane, Françoise, Claude, Nicolas, Elodie, Marc, Brigitte, Jacques, Raphael, Eric, Mael et ses parents, Thierry, Kévin, Louis, Lisa, Jean-Luc et Mathieu.

En ce début d'année 2022-2023, nous avons profité de l'opportunité offerte par la nouvelle salle pour ouvrir des créneaux tous les jours !

Merci à Julien, Stéphane, Christel, Thierry, Arnaud, Mathieu et Olivier qui tiennent ces créneaux, parfois dans le froid et les fuites d'eau, mais toujours avec le sourire !

Nous devrions pouvoir accueillir bientôt quatre nouveaux archers motivés, venus de la fondation Mallet sur le créneau du Mardi.

Malgré le changement de salle et les promesses d'entraînement dans le froid nous sommes toujours aussi nombreux : notre compagnie accueillait 90 archers la saison passée, nous sommes 92 archers en ce début de saison avec un taux de renouvellement des licences de 66%.

81% des archers sont de la CCPH (dont 7,5% de Bazainvillois et 10% d'Houdanais), 41% de nos licenciés sont des jeunes et 35% de nos archers sont des femmes.

Ce succès est possible grâce à l'engagement des bénévoles, et particulièrement d'un entraîneur (Thierry) et de 4 assistants entraîneurs de la FFTA (Christel, Julien, Stéphane et Mathieu), sans oublier les personnes qui s'investissent pour l'entretien et la réparation du matériel (Lionel), et pour le fonctionnement général de l'association (Elodie, Christel, Thierry et Mathieu).

Merci aussi aux parents (et aux voisins !) des Archers, qui donnent leur temps, prêtent du matériel et nous aident précieusement.

Merci donc à l'ensemble des bénévoles qui, parce qu'ils répondent aux appels ou parce qu'ils proposent et prennent en charge de nombreux sujets, rendent notre compagnie vivante et accueillante.

Nous saluons les institutions qui nous accompagnent et nous permettent de mener nos actions et de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions : La CCPH, la ville de Bazainville, le département des Yvelines, l'Agence Nationale pour le Sport, la Direction Départementale pour la Cohésion Sociale, la Fédération Française Handisport et le Comité Régional Ile de France Handisport, ainsi que la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Déposées auprès de ces institutions, nos démarches de demandes de subvention ont abouti, nous pouvons fonctionner au quotidien et réaliser les sujets de notre Projet Associatif :

- louer notre entrepôt temporaire pour les entraînements ;
- investir dans une nouvelle grosse remorque pour y placer un kit complet de 8 cibles et d'arcs en vue de proposer des initiations mobiles ;
- continuer à équiper et entretenir le futur pas de tir en parcours de Bazainville.
- Moderniser le parc de nos arcs de prêts.

En terme de labellisation :

- nous faisons partie de la FFTA, avec une labellisation en cours pour 2022-2023 ;
- nous faisons partie des structures connues et engagés, via la branche dédiée de la FFTA, dans le Handisport ;

Compte Rendu d'Assemblée Générale de la Compagnie d'Archers du Pays HOUDANAIS

Décembre 2022

Page 4

- nous sommes toujours « Club Citoyen du sport ». Cette démarche permet de mettre en avant nos valeurs de Convivialité, Altruisme, Fairplay, Respect et Loyauté par exemple. C'est aussi l'occasion de faire connaître nos actions en faveur de l'accès au tir à l'arc par les publics encore trop peu nombreux (Personnes en situation de handicap, Femmes, Jeunes) ;
- nous sommes un Club passerelle : nous proposons des séances de découverte pour des enfants.

Nous avons de la motivation et de la complicité, des locaux et du matériel, de l'énergie et de l'envie : Soyons-en certains, nous avons tout ce qui est nécessaire pour continuer à vivre en 2022-2023 de bons moments autour de notre passion, le Tir à l'Arc.

Vote : pas d'abstention, pas de contre. Le rapport moral est voté à l'unanimité

Effectifs de la Compagnie:

Pour ce début d'année nous sommes 92, pour 88 à la même période l'année dernière, dont 1 licence de second club. (Chartres)

		Chiffres 2021-2022			Chiffres 2022-2023		
		CCP H	Hors CCPH	Total Général	CCPH	Hors CCPH	Total Général
Adulte	Femme	16	3	19	16	2	18
	Homme	25	4	29	26	9	35
Jeune	Femme	7	3	10	14	3	17
	Homme	27	3	30	16	6	22
Total Général		76	13	89	72	20	92

II. Bilan financier 2022 :

Bilan joint en annexe

A. Les recettes de 2022

1. Les aides de l'Etat et des collectivités :

- L'Agence Nationale du Sport, en partenariat avec les fédérations dont nous dépendons (FFTA et FFH), ont lancé des appels à projets 2022 auxquels nous avons répondu :

□ La FFTA et l'ANS nous ont accordé **4228 €** sur 2 projets parmi mes 3 présentés

- Projet « Développement de la pratique du tir à l'arc chez les femmes et jeunes filles pratiquantes licenciées » visant à poursuivre l'activité malgré la fermeture de notre salle habituelle

Budget du projet de 8265 euros => 1950€ sur les 5400€ demandés => contribution CAPH 1865€

Achats prévus

1/4 de l'opération location du hangar :

- Participation loyer 1125€
- Participation impôts : 852,50€
- Frais contrat commercial : 250
- Electricité : 162,50€
- Frais audit : 150€
- Mise aux normes : 250€
- Déménagement, stockage : 375€

Achat et remises en état des arcs 700€,

Balisage sécurité 50 euros

Blasons et ballons 100 euros

Mousse entraînement 700 euros

Mousse initiations 1250 euros

5 chevalets bois 500 euros

Contribution volontaire : 1000 euros

- Projet « Développement de la pratique du tir à l'arc pour les jeunes et la compétition » visant à poursuivre l'activité malgré la fermeture de notre salle habituelle

Budget du projet 9695 euros => 2278€ sur 6500€ => contribution CAPH 2195€

Achats prévus

1/4 de l'opération location du hangar :

- Participation loyer 1125€
- Participation impôts : 852,50€
- Frais contrat commercial : 250
- Electricité : 162,50€
- Frais audit : 150€
- Mise aux normes : 250€
- Déménagement, stockage : 375€

Inscription stages pour les entraîneurs 1080€,

Achat remise en état arc et flèches 2500 euros

Blasons et ballons 200 euros

Mousse initiations 1250 euros

5 chevalets bois 500 euros

Contribution volontaire : 1000 euros

- Projet « Développement du sport santé et sport sur ordonnance » visant à poursuivre l'activité malgré la fermeture de notre salle habituelle

Budget du projet 6415 euros => 0€ sur 4000€ => contribution CAPH 1415€

Achats prévus

¼ de l'opération location du hangar :

- Participation loyer 1125€
- Participation impôts : 852,50€
- Frais contrat commercial : 250
- Electricité : 162,50€
- Frais audit : 150€
- Mise aux normes : 250€
- Déménagement, stockage : 375€

Affiches et flyers 100€,

Achat matériel de gymnastique 400 euros

Blasons et ballons 100 euros

Mousse 1000 euros

Rubalise 50 euros

Branches arcs initiation 400 euros

Mini buffet et goûter 200 euros

Contribution volontaire : 1000 euros

□ La DD78 via la FDVA2 nous a accordé **5000€** sur le projet présenté

- Projet « Pérennisation d'initiation au tir en campagne » au bénéfice des personnes novices

Budget du projet de 9800 euros => € sur 6400euros

Achats prévus (6400€)

- Mousses 4200€,
- flèches 1500€
- Blasons 200€
- Cabanon 500€

Contribution volontaire : 3400 euros

- Le Conseil Général des Yvelines a subventionné le club pour un montant de **341€** d'aide associative contre 419€ l'année dernière, 356€ en 2020 et 393€ en 2019. Nous avons également reçu 600 euros de chèques cadhoc en octobre 2021 qui ont servi en partie à acheter du matériel de gym et musculation chez Décathlon.

Le conseil Général nous a également accordé 5000 euros de subvention de fonctionnement pour l'installation dans le hangar de notre activité

- Pas de jeune de haut niveau sur 2021-2022. Elle sera demandée pour 2022-2023 si un jeune participe aux championnats de France.
- La communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH) nous a accordé une subvention de fonctionnement de **2450€** pour l'année 2022 (contre 2350€ en 2021, 2350€ en 2020, 2100 en 2019, 2500 en 2018) versée pour moitié (soit **1500€**) en juillet 2022, 950 euros seront versés au dernier trimestre 2022 donc pas comptabilisés dans les recettes pour cette année.

□ La commune de BAZAINVILLE nous a versé une subvention de fonctionnement de **220€** contre 360€ en 2021, 420 € en 2020, 540€ en 2019 et 480€ en 2018.

A noter que la commune nous aide également en réalisant l'entretien du pas de tir extérieur, comme par la mise à disposition de la salle jusqu'en juin 2022.

Au total, les aides directes de l'Etat et des collectivités sur 2022 s'élèvent à 17 839€ dont **16 889€ sont déjà versés** (et 1175 euros versé par la CCPH en octobre 2021 proviennent de l'exercice 2021/2022). Il reste 950 euros de subvention de la CCPH qui a été versé en octobre 2022, mais non présente sur l'exercice 2021-2022 puisqu'il est clôturé au 30 septembre.

Il faut ajouter la prise en charge de la location de la salle de l'Atelier et des frais d'entretien d'une partie du pas de tir extérieur par la CCPH.

Ajout mathieu : Il faut aussi ajouter une proposition de subvention de 8500 euros pour créer le moyen de faire des initiations en mobilité. Cette somme nous sera versée sur présentations de factures d'achat et d'équipement d'une nouvelle grande caravane.

2. Bilan financier des concours organisés par le club :

Nous avons organisé avec l'ASBA un concours nature à VILLIERS LE MORHIER le 9 octobre 2021. Ce concours nous a rapporté **556,58€**.

Cette collaboration entre la CAPH et l'ASBA était animée par Thierry MORLOT et a pris fin avec le départ de Thierry. Nous avons donc partagé les cibles et le matériel entre l'ASBA et nous.

3. Cotisations :

Les recettes des cotisations annuelles des adhérents s'élèvent à **8991€ dont 790€ de chèques Pass+ et Pass Sport**.

Le Pass+ accompagne les jeunes des Hauts-de-Seine et des Yvelines de la 6e à la majorité et leur permet de bénéficier de multiples avantages dont l'inscription à un club sportif affilié. Notre compagnie s'est affiliée Pass+ en 2020. Cela permet à nos jeunes sportifs de bénéficier d'une participation à leur inscription à la hauteur de 60€.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2021-2022.

Pour information les prélèvements de la fédération incluant ceux du département et de la région s'élèvent à 6 191€.

4. Produits des ventes et des prestations :

- **350€** de location des arcs de compétition ;
- **236€** de petit matériel de location revendus
- **365€** de vente de maillot compétition
- **4€** insigne FFTA
- **150€ de prestation initiation tir à l'arc au château de Villiers le Mahieu**

Soit **1105 €** de recettes qui proviennent des actions réalisées par les bénévoles.

5. Produits financiers :

Les intérêts du livret A sur lequel sont placés 9563,88€ ont rapporté 47.82€ en janvier 2022.

Cet argent est placé pour assurer une survie de la compagnie en cas de gros coup dur, il nous sera peut-être utile l'année prochaine si nos charges augmentent du fait de l'indisponibilité de l'Atelier pour cause de travaux.

6. Produits exceptionnels :

En 2021, le conseil d'administration avait voté une baisse exceptionnelle à cause du COVID de la cotisation 2021 de 20€ pour les adhérents 2020/2021 et de 30€ pour les adhérents des 2 années 2019 et 2020. Cette action a été menée sur l'inscription de septembre 2021, et est donc visible sur le bilan 2021/2022. La part prise en compte par l'association avait été budgétisée à 1280€.

Il y a eu 670€ de dons d'adhérents qui ont préféré payer l'intégralité de leur inscription et 620€ pris en charge réellement par la compagnie.

Total des recettes : 29 434€

B. Les dépenses de 2022

1. Liste des principaux investissements réalisés sur la saison (6813€):

Pas d'achat de blasons cette année, nous en avons acheté beaucoup l'an passé. La priorité des dépenses a été faite sur le matériel de l'archer des débutants et des mousses salle

1750€ pour les petites fournitures : palettes, protèges-bras, clickers

3633€ pour les mousses

A cela s'ajoute

- l'achat de maillots qui sont revendus aux adhérents sans plus-value 25€ pièce : 1010€
- les articles FFTA : livre d'entraîneur et insignes : 420€

2. Autre dépenses (22 077€) :

- Les charges des cotisations annuelles FFTA des licences des adhérents s'élèvent à **6191€**.

- Les frais de déplacement : **85€** (464€ en 2021) :

Accès aux championnats de France pour Stéphane

- Frais d'inscription aux concours individuels : **2212€** (242€ en 2021, 1614€ en 2020 et 3674 en 2019) FFTA et équipes : **235€**

- Frais d'hébergement site internet : 99€

- Réceptions / goûters : 62,50€

-Frais de mise en service EDF pour la nouvelle salle : 1193€

provision pour cibles et filet : 6000

Provision pour arcs d'initiation : 5800

Provision pour le matériel quotidien 200

Ces provisions correspondent aux subventions que nous avons récemment touchées et aux achats de matériels que nous avons faits après la clôture de l'exercice relativement à notre engagement sur nos projets en cours. La commande a donc déjà été passée sur 2022.

Total des dépenses : 28 891€

Ecart : recettes - dépenses = 543€

Vote : Le bilan financier est voté à l'unanimité

III. Actions suite aux subventions 2022 non utilisées

14528€ déjà reçu et 5000€ reçu en 2021 et non dépensé (projet reporté cause covid)

□ Achats matériel (22770 €)

- Matériel renforcement musculaire : 750€ (2021)
- Flèches et matériel montage flèches : 700€ (2021) + 3500€
- Blasons : 200€ (2021) + 500€
- Chevalet : 750€ (2021) +1750€
- Filet mobile : 3500€ (2021) + 1000€
- Mousses salle : 3665€ (2021) + 8650€
- Matériel handisport : 400€ (2021)
- Arc initiation bois : 1000 €
- Arc initiation metal : 1500€
- Communication publicité, flyers : 150€ (2021)
- Stage entraîneur : 1080€
- Remorque matériel : 600€ (2021) +3000
- Cabanon campagne : 500€
- Palette campagne : 240€
- Balise sécurité : 50€

□ Dépenses local (6330€)

- Loyer 2250€ sur 4500€ au total
- Frais location 500€ sur 1000€ au total
- Impôt 1705€ sur 3410€ au total
- Electricité 325€ sur 650€ au total
- Audit ERP 300€ sur 600€ au total
- Mise aux normes 500€ sur 1000€ au total
- Frais de déménagement 750€ sur 1500€ au total

□ Actions

- Installation pérenne du tir campagne (construction de chevalet avec palettes)
- Accueillir et former femmes volontaires pour équipe féminine
- Organisation d'évènement « tir à l'arc au féminin »
- Participation coupe des miss
- Création équipe mixte en départemental et national (Trophée des mixtes)
- Arc en métal pour débutants
- Proposer / mettre en place initiation mobile (évènements locaux)

IV. Bilan d'activité sportive, actions de développement, manifestations, animations et travaux du club

A. Handisport.

Durant l'année 2021-2022 nous avons été affiliés à la FFH avec trois licences cadres (Christel, Mathieu et Thierry). Nous avons pu accueillir un archer en situation de handicap physique et un second présentant de légers troubles intellectuels. Ces deux archers ont repris une licence cette année, on peut donc penser qu'ils ont pu apprécier cette activité. Nous avons également 2 projets de partenariat avec la fondation Mallet de Richebourg qui devrait débuter courant décembre. Le but étant d'intégrer au sein de notre compagnie plusieurs archers venant de la fondation Mallet.

A partir de cette année, le para tir à l'arc est passé sous la coupe de la FFTA. Nous sommes inscrits sur l'handiguide national.

B. Nouveau site internet

A la suite de l'annonce par notre ancien hébergeur de l'arrêt de ses services, nous avons trouvé un nouveau dispositif Stéphane pilote ce nouveau dispositif nous en parle.

C. Formation- Stages :

1. Stages sportifs

Peu de stages ont été suivis en cette période agitée

- Centre de Perfectionnement Sportif avec le Comité Départemental des Yvelines pour 2 archers.

Tous n'apparaissent pas dans les comptes car nombreux sont les archers qui ne demandent pas de prise en compte des coûts à la compagnie.

- Stage Torres suivi par Mathieu en juillet ?

2. Formations

- Stage de formation ou d'entretien des compétences pour les entraîneurs
- Stages proposés lors du forum des entraîneurs par la FFTA ;
- Journées de perfectionnement adultes (participation de 5 archers en novembre et 1 en décembre)
- autres (formation handisport, préparation mentale, sauveteur...)

Nous recherchons toujours de futurs entraîneurs pour seconder nos entraîneurs actuels

⇒ Avis aux bonnes volontés (qui passent les quotas ou pas!).

Nous recherchons également des candidats arbitres

D. Bilan sportif de la saison 2021-2022

Participations aux concours

258 inscriptions à des concours individuels cette année.

Concours nature : 8 inscriptions.

Concours tir extérieur : 57 inscriptions.

Concours salle : 166 inscriptions.

Concours 3D : 4 inscriptions.

Concours Beursault : 23 inscriptions.

concours débutants : nombreuses participations mais non recenser par la FFTA

Palmarès de nos archers

Tir Extérieur (ex Fédéral et ex FITA)

*Championnat de France TAE distance nationale : 1 participation Stéphane G.

** Championnat Régional TAE distance nationale : 3 participations, Elodie E. troisième

** Championnat Régional TAE distance internationale : 2 participations

*** Championnat Départemental TAE distance nationale : 7 participations, Emma D première, Elodie E. première, Quentin D. premier, Arnaud G. premier, Christel B. troisième

*** Championnat Départemental distance internationale : 2 participations, Emma D. première et Quentin D. deuxième

Tir en Salle

**Championnat Régional : 7 participations, Romain J. deuxième

***Championnat Départemental : 13 participations,

Concours par équipes

Cette année 5 équipes ont été engagées

- B-M Laura, Martin, Romain S. et Solène
- C-J 1 Amandine, Emma, Grégoire et Maxence
- C-J 2 Inès, Marine, Nicolas, Romain J.
- Femmes: Adélaïde, Brigitte, Christel, Elodie B. et Elodie E.
- Hommes: Arnaud, Mathieu, Nicolas, Raphaël, Stéphane et Thierry.

Les équipes jeunes : une équipe benjamin/minime finit au Championnat Départemental. Les deux équipes cadet/junior terminent 5ème et 6ème du Championnat Départemental

L'équipe Femme est Championne Départementale.

L'équipe Homme termine deuxième du Championnat Départemental et 5ème lors de la finale des Divisions Régionales IDF.

D. Point sur les cours donnés par les entraîneurs bénévoles

Il est rappelé, avant d'aborder chaque cours individuellement, que les archers demandent à ne recevoir de conseils que d'un seul entraîneur. En effet, la bonne volonté des observateurs déstabilise certains tireurs car les conseils donnés peuvent être différents des points déjà abordés par l'entraîneur en responsabilité.

Tout archer confirmé ou entraîneur doit donc échanger avec l'entraîneur en responsabilité avant d'intervenir auprès d'un archer (sauf sur demande expresse de l'archer ou de l'entraîneur en responsabilité, bien sûr). Pour rappel, les entraîneurs, les assistants entraîneurs ainsi que toutes les personnes rendant le tir possible sont tous bénévoles.

1. Point sur la séance des jeunes assurée par Julien : (Lundi de 18h30 à 20h30)

Première saison pour moi, en tant qu'entraîneur, disposant d'un diplôme d'assistant entraîneur.

Le début de saison a été très suivi malgré les craintes liées au COVID.

Peu d'élèves seront partis en concours.

Les jeunes ont bien commencé cette année et semblaient assez motivés, certains ont bien progressé et ont su prendre en compte les corrections de gestes.

Malgré tout, en milieu d'année, il y a eu un certain relâchement, plus préoccupé par les discussions et leurs séances sur téléphone portable.

Ajouté aux quelques absences dues aux contaminations Covid ou autres contraintes, l'intérêt a été perdu et les résultats de nos jeunes ont clairement été compliqués.

Le dernier concours en équipe a mis à mal le moral de tout le monde, certains auront subi un choix de dernière minute... Mais sans travail et sans prise en compte des conseils, l'évolution est plus difficile.

Quelques archers se sont présentés en tir libre pendant cette séance.

Je remercie Mathieu qui a pris le relais lorsque je ne pouvais pas me rendre disponible.

2. Point sur les séances des adultes confirmés assurée par Julien : (lundi de 20h30 à 22h30)

L'année a été très intéressante et enrichissante !

Plusieurs archers ont bien progressé, tant dans le confort de tir que dans leurs résultats en concours.

Je remercie les archers de ce cours qui ont su dans la globalité et, malgré leurs contraintes professionnelles, être assidu.

L'ambiance est restée agréable, malgré quelques tensions qui se sont fait sentir à cause de problèmes de communication au sein du club et/ou de compatibilité d'humeur.

Je remercie Elodie Enc qui a su me remplacer, en maintenant les séances de renforcement musculaire et suivi de cours et correction de gestes, lorsque je ne pouvais pas me rendre disponible.

Peu d'archers en tir libre pendant cette séance.

Bilan général des deux cours :

Je regrette de ne pas avoir eu de binôme sur ces 4 heures, dont j'avais la responsabilité, personne ne s'étant proposé voir imposé comme tel.

Comme les autres entraîneurs, et membres du bureau, je suis bénévole ce n'est donc pas à moi d'imposer un rôle à l'un ou à l'autre.

Néanmoins, un binôme aurait permis d'avoir une meilleure implication, tant du côté des entraîneurs que du côté des élèves ; en gardant comme objectif la correction ou l'apprentissage d'un ou plusieurs gestes définis (fonction de l'archer) en variant éventuellement le message pour arriver à un résultat concret.

Les quelques fois où Elodie a pu se mettre dans le rôle de l'assistante entraîneur (voir de l'entraîneur), lui ont été bénéfique tant sur le plan du conseil, que sur sa propre progression. Cela a permis également de faire passer à certains un message différent du mien, tout en gardant la même ligne de conduite et les mêmes correctifs.

Dans le même temps, j'ai pu me concentrer sur certains/nes qui en avaient le plus besoin.

3. Point sur les entraînements assurée par Isabelle : (Mercredi de 16h30 à 18h30)

Jeunes débutants. La tranche d'âge était 10/14 ans (majoritairement des plus de 11 ans, un seul archer de 10 ans)
Fin d'année assez difficile car les jeunes étaient plus captivés par leurs téléphones ou se qu'il se passait autour. L'attention diminuant, les flèches sont dures à avoir, la progression ne se fait pas et la motivation ne revient pas.
Mais une année agréable malgré tout.

4. Point sur les entraînements du groupe de jeunes et adultes compétiteurs assurés par Thierry A. : (Mercredi de 18h30 à 20h30)

Une quinzaine d'archers en début d'année, nous avons fini la saison salle à une dizaine.
Quelques jeunes dont Nicolas B ont montré une grande motivation. Nicolas a intégré notre équipe de DDE.
Pour la saison extérieure il y a eu peu d'archers présents (C'est dommage).

5. Point sur le tir libre nature assurée par Alain (Mercredi 20h30 à 22h30)

L'année avait bien commencé avec des archers en tir classique qui sont venus se joindre aux archers tir nature.
Malheureusement après le déménagement d'Alain, courant Mars/Avril, très peu de séances ont été assurées car il n'y avait pas de responsable de salle. Les archers de parcours ont été accueillis sur le cours de 18h30.

6. Point sur les entraînements du groupe des débutants jeunes assurés par Mathieu (Vendredi de 18h30 à 20h30)

Nous avons passé une très bonne année 2021-2022 : 21 archers ont suivi mon cours avec huit benjamines, six minimes, cinq cadets, deux adultes).

Nous avons pratiqué du mois de septembre au mois de mars en intérieur, puis du mois d'avril au mois de juin sur le pas de tir extérieur.

J'ai poussé dans ce cours l'aspect ludique du tir à l'Arc. Cela qui a permis de motiver les archers qui sont restés nombreux sur toutes les séances jusqu'à la dernière semaine de juin.

J'ai remis lors de cette année 2021-2022

29 flèches de la blanche à la rouge

18 plumes de la blanche à la rouge (la plume jaune a été remplacé par la flèche blanche)

Je souhaite remercier Lionel qui a passé de nombreuses heures à entretenir les flèches de mes archers.

Merci aussi aux archers qui m'ont remplacé sur une ou deux séances.

Pour 2022-2023

Nous sommes bien installés dans l'entrepôt et je suis aidé par Nicolas que je remercie.

37 archers sont inscrits et assidus. J'ai donc dû adapter les horaires avec deux créneaux majeurs : 17h30-19h30 et 19h30-21h30

Les archers sont : 2 poussins (U11), 6 benjamins (U13), 13 Minimes (U15), 7 cadets (U18), 2 Junior (U21), un Sénior1 et 5 séniors 2

15 femmes et 22 hommes

Les niveaux sont hétéroclites avec des débutants qui vont atteindre la flèche blanche en fin 2022 et des archers qui ont déjà la flèche rouge.

Je maintiens l'aspect ludique, même si j'applique un peu plus d'exigence que l'année dernière au niveau des exercices proposés.

Je souhaite proposer, lorsque les conditions hivernales vont se durcir, de monter au premier étage de l'entrepôt et de le chauffer pour les 4 heures du vendredi.

Coût d' environ 30 litres par soir, soit à peu près 54 euros (pour du gasoil) par semaine, soit un peu moins de 900 euros pour décembre à avril si on exclut les vacances.

7. Point sur les entraînements du groupe des débutants adultes assurés par Christel (Vendredi de 20h30 à 22h30)

Les cours débutant adulte avait lieu le vendredi soir de 20h30 à 22h30. Il était assuré par Christel BEAUJARD, assisté de Stéphane GARNERO et Thierry ALAGUERO.

Nous avons initié 13 débutants au tir à l'arc dont 1 en situation de handicap et suivi 4 archers d'un an de tir. A partir du mois de mars, nous avons accueilli 2 nouveaux archers en découverte.

11 archers ont suivi les cours très régulièrement et jusqu'à la fin de la saison, 5 archers sont venus moins régulièrement à cause des aléas de la vie et 3 archers ont arrêté en cours de saison.

Nous avons distribué 25 flèches bien méritées sur la saison, la meilleure étant rouge.

4 archers se sont inscrits sur des concours débutants, 1 archer sur des concours confirmés.

Nous avons tiré en salle jusqu'au mois de mai. L'heure du cours étant de 20h30 à 22h30, et le créneau précédent occupé par les jeunes il était difficile de tirer en extérieur. A partir du mois de mai, nous avons déplacé le créneau du cours en accord avec les archers, au jeudi soir 19h afin de pouvoir découvrir le tir extérieur.

Le COVID a peu influencé notre cours, si ce n'est dans le respect des règles sanitaires et les quelques absences d'archers cas contact ou malade.

8. Préparation physique de rentrée

Pour la première fois, nous avons organisé une préparation physique lors de la deuxième quinzaine d'août. Les archers présents ont apprécié.

E. Manifestations sportives organisées par le club sur la saison 2021-2022

Sur l'année 2021-2022, les actions de la compagnie sont restées possibles, malgré la dissémination du matériel.

Concours sportifs

Un concours a été organisé conjointement avec l'ASBA sur notre terrain permanent de Villiers-le-Morhier.

Actions d'association

- Nous avons réalisé 250 initiations lors des Jeux de la Fraternité à Septeuil (18 Juin 2022)
- Journée d'inscription et porte ouverte (1er octobre 2022)
- Nous avons été présents sur de nombreux forums des associations (Bazainville, d'Orgerus et de Gambais)
- Participation à la Foire Saint Matthieu en septembre 2022

Actions pour le matériel :

- Retour du matériel loué ou prêté : les 25, 27 et 29 juin 2022.

Initiation au tir à l'Arc :

- actions au château de Villier le Mahieu (+150euros)
- Partenariat en cours avec la fondation Mallet (le but est de faire tirer des Adultes de la fondation Mallet au sein de notre club, encadré par leur éducateur et Thierry). Thierry est allé à la fondation Mallet 3 fois (dont une fois accompagnée d'Elodie E.) afin de prendre contact, créer un premier lien et monter les dossiers pour la FFTA.

Nous avons découvert les joies de mélanger les armes, les âges et les genres lors du concours interne réalisé en mars 2022. Compétition qui sera renouvelée en 2023.

V. Prévisions de manifestations pour la saison 2022-2023 :

Réunions de bureau (le premier mercredi du mois)

- Mensuelles pour le bureau, ou remplacement par le Conseil d'administration ;
- Tous les 3 mois pour le conseil d'administration (Mars, Juin, Septembre et Décembre lors de l'AG).

Un tableau des différentes compétitions et manifestations sera fait ultérieurement. Nous avons pour projet d'organiser de nouveau un concours interne, de participer aux Jeux de la Fraternités et d'être présents aux différents forums.

Dépoussiérage de nos statuts:

Actuellement, sont définis les membre fondateurs, les membres Actifs (qui s'engagent sur plusieurs années et qui décident), les membre bienfaiteurs (qui cotisent, mais ne votent pas), les membres d'honneur (sans cotisation et qui ne votent pas)

Actuellement, le conseil d'administration doit donner son accord pour tout nouveau membre.

Le renouvellement du CA par tiers est difficile à faire vivre dans la mesure où les acteurs sont parfois restés moins d'un an.

Le non renouvellement des mandats n'a jamais été respecté

L'obligation de participation au conseil d'administration reste-elle pertinente?

L'obligation de faire des demandes anticipées pour demander les décisions de l'AG.

Une commission peut être créée suite à la décision prise lors de la dernière AG, **nous recherchons une personne pour piloter le sujet.**

Achat des maillots 2022/2023:

Gestion des maillots

Proposition : Prix de vente à 20€ pour les adultes et 15 pour les enfants (mineurs), la compagnie prendra en charge les deltas **nous recherchons une personne pour piloter le sujet.**

Achats de vêtements technique:

Piste avec decathlon pro à approfondir.

VI. Prévisions budgétaires 2023 :

Bilan prévisionnel joint en annexe.

A. Recettes prévues en 2023 : (51 910 €)

- Les concours (1 dates sur l'année) permettent d'envisager une recette de 500€ ;
- Les actions en faveur des jeunes de centres de loisirs et de la CCPH sont l'occasion d'une recette de 500€ ;
- Les ventes de maillots (environ 1000 €)
- Les cotisations des adhérents devraient rester modestes avec 9000 € (moins la réduction de 2000 à voter)
- Les subventions : (30 900€) :
 - o CCPH - fonctionnement à hauteur de 3000 € ;
 - o CCPH - entrepôt 6000 €
 - o Bazainville à hauteur de 1000€ ;
 - o ANS à hauteur de 6000€ (1500 € via FFH et 4500 € via FFTA) ;
 - o FDVA2 à hauteur de 5000 €
 - o Conseil Départemental des Yvelines à hauteur de 410€.
 - o Conseil Départemental subv projet "initiations ambulantes" , partie investissement 8500€
 - o Conseil Départemental subv projet "initiations ambulantes" , partie fonctionnement 4000€

Aide CDY suite stockage du matériel départemental dans notre entrepôt : 10 000 environ

B. Dépenses prévues en 2023 (51 910€)

1. Dépenses courantes (9 500€)

- Déplacements : 500€ ;
- Frais de réception 500€ ;
- Inscriptions aux concours 2000€ ;
- Inscription aux stages : 500€ ;
- Reversement FFTA : 6000€.

2. Entrepôt (13 560€)

Rachat de la caravane de stockage pour 600 euros (400 Euros de caravane + 140 de "vélux" et 60 d'élec)

Location entrepôt (12960)

- démarche ERP 2000€
- Mise aux normes 1000€
- Location 4500€
- Impôts 3500€
- Frais location 1000€
- électricité 450€
- audit ERP 600€

3. Mise en mobilité (initiation ambulantes) (15 500€)

La part fonctionnement de ce projet est de 4 000 euros (cibles pour 3500€, et assurance remorque pour 500€)

La part investissement de ce projet est de 11 000 euros :

- L'achat de la grosse remorque (4000€)
- Les couts prévisionnels pour aménager la caravane avec des moyens de stockage et de fixation du matériel d'initiation (3000 Euros)
- L'achat des filets de protection contre les pertes de flèches (3500 Euros)
- Et l'achat des chevalets légers pour porter les cibles et qui resteront dans la caravane (1000€)

4. Entretien ciblerie salle : (4650)

- Remplacement des mousses de salle pour 4650 euros.

5. Projets d'achats et d'investissements : (8700€)

- Cotisation à la fédération Handisport (licences + l'adhésion de notre compagnie) : 200€ ;
- Flèches et blasons 2000€ on baisse à 1000;
- Nouvelles branches pour les arcs compétition : 1200 à supprimer pris en compte dans réserve 2021/2022
- distinctions de la FFTA : 200€ ;
- Achat des tenues de club 1200€ (maillots bleus payants) -200 ;
- Matériel de l'arc, Matériel de l'archer, budget de 750€ ;
- Petites fournitures : Budget de 850€ ;
- Reposes-arcs pour les arcs bois : 250€
- Klickers pour les arcs d'initiation : 800€
- Matériel sport-santé : 750
- Matériel de communication : 150
- Matériel de tir Handisport : 400
- Mathieu souhaite proposer une initiation au poulie : Cout pour l'achat de 4 arcs (2D+2G)
 - o 31 pouces : 1200 euros pour kit Booster Héraclès Archerie (il faut ajouter d-loop et décocheur) ou 1060 pour kit complet kinetic mirage chez SPINE Archery
 - o et 38 pouces : 1200 euros avec le kit complet Arc Topoint Serenity de gold archerie

Je vais étudier la possibilité de proposer des initiations au campagne lorsque le parcours de Bazainville sera ouvert.

Généralement : Je pense que la modernisation de notre parc d'arcs de prêt permettra de proposer aux archers une progression plus rapide à partir des minimes-cadets

6. Ciblerie extérieure : (0€)

- Aucune nouvelles mousses :0€. (Ajout Mathieu : les nouvelles mousses sont financées par les subventions 2021-2022)

7. Ciblerie 3D : (0€)

- Achat de cibles 0€.

C. Synthèse du bilan financier prévu pour 2023 :

- Total des recettes : 51910€;
- Total des dépenses : 51910€;
- Ecart : recettes - dépenses =0€.

Globalement le budget proposé est plus important en volume que les années précédentes. Les dépenses induites par le changement de salle contribuent pour moitié à cet accroissement. La seconde moitié vient du projet de mise en mobilité des initiations qui est soumis à l'obtention des subventions demandées.

Vote : Le budget 2023 est voté à l'unanimité.

VII. Renouvellement du Conseil d'administration et de son bureau

Rappel des modes de fonctionnement (défini dans nos statuts, ou presque)

- Nous avons une assemblée générale qui décide des orientations, des budgets annuels
- Nous avons un conseil d'administration qui vote à la majorité les décisions du quotidien. Il nomme le bureau et en surveille les actions. Il autorise les achats.
- Nous avons un bureau qui exécute la stratégie décidée en assemblée générale en respectant l'organisation fixée par le conseil d'administration.
- Le Président représente l'association, il convoque les assemblées générales et les conseils d'administration, il gère les déclarations et publications légales
- Le Secrétaire transcrit les décisions et aide à l'organisation des conseils et assemblées.
- Le trésorier réalise les mouvements financiers, rend compte des rentrées et sorties d'argent. Il donne régulièrement une vue du respect des budgets votés en AG

Les adhérents de plus de 6 mois et +de 16 ans votent, les parents ont autant de voix que d'enfants adhérents + eux-mêmes s'ils sont adhérents.

Membres du conseil d'administration :

Ils nomment pour la durée de leur mandat les membres du Bureau du Conseil d'administration.

Ils assistent les membres du bureau dans la gestion et l'animation des activités du club.

Les membres, élus à la majorité des voix lors de l'AG pour une durée de 3 ans, sont renouvelables par tiers chaque année.

Liste des membres 2022 (et mandat résiduel) :

Démissionnaires de fait (sans cotisation 2022) :

Raphaël BERARDINO et Aurélie LAURENT

		0 ans	1ans	2 ans	bureau 2020-2021
Thierry	ALAGUERO			X	
Christel	BEAUJARD	X			Trésorière
Claude	CARIN		X		
Julien	CHAMBE			X	sortant
Isabelle	DELPIERRE		X		
Elodie	ENC			X	Secrétaire
Stéphane	GARNERO			X	
Lionel	JAY			X	
Mathieu	JOURNEL			X	Président

Membres d'honneur : Claude GOUJON ancien président, vice-président et fondateur de l'association ; Claude CHEVREAU ancien président ; Hervé RAULT et Daniel PFEIFFER OVA anciens entraîneurs ; Norbert ALTEMIR, ancien membre actif et ami.

Election des membres du nouveau Conseil d'administration :

Les votants sont les membres de l'association de plus de 16 ans

			1ans	2 ans	3 ans
Thierry	ALAGUERO			X	
Christel	BEAUJARD	Se représente			oui
Claude	CARIN		X		
Isabelle	DELPIERRE		X		
Elodie	ENC			X	
Stéphane	GARNERO			X	
Lionel	JAY			X	
Mathieu	JOURNEL			X	

Election du conseil d'administration : Christel est réélu à l'unanimité

Election du bureau du conseil d'administration :

Les votants sont les membres du nouveau conseil d'administration retenus pour la période à venir.

Ancien bureau :

PRESIDENT	Mathieu JOURNEL
SECRETAIRE	Elodie ENC
SECRETAIRE ADJOINT	
TRESORIER	Christel BEAUJARD (se représente)
TRESORIER ADJOINT	

Adossées au bureau, les responsabilités étaient données comme suit :

CORRESPONDANT Jeunes	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT Handisport	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT concours	Stéphane GARNERO
CORRESPONDANTS Matériel	Julien CHAMBE ne se représente pas
CORRESPONDANT Parcours	/
WEBMASTER pour le site internet	Thierry ALAGUERO

Election du bureau du conseil d'administration :

PRESIDENT	Mathieu JOURNEL
SECRETAIRE	Elodie ENC
SECRETAIRE ADJOINT	/
TRESORIER	Christel BEAUJARD
TRESORIER ADJOINT	/

Adossées au bureau, les responsabilités sont données comme suit :

CORRESPONDANT Jeunes	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT Handisport	Thierry ALAGUERO
CORRESPONDANT concours	Stéphane GARNERO
CORRESPONDANTS Matériel	/
CORRESPONDANT Parcours	/
WEBMASTER pour le site internet	Thierry ALAGUERO

VIII. Points divers :

Année 2023

- ⇒ Créer un mini Campagne ?

- ⇒ Portes ouvertes ; idées = concours, initiations, jeux, repas ??? : On cherche un pilote
- ⇒ Organisation d'un concours interne en mars/avril .
- ⇒ Organisation d'un concours ludique à l'image de celui du téléthon.
- ⇒ Inscriptions à l'avance pour les anciens à mettre en place en Juin pour 2023-2024.
- ⇒ Orga de la séance de remise des distinctions compétition => Le 19 et 20 mars 2020 => Pilote recherché

- ⇒ Calendrier des subventions : XXXXX est motivé
 - Subvention Conseil Départemental des Yvelines octobre à 15 décembre 2021
 - Subvention Sport de haut niveau juillet à octobre (non fait en 2021)
 - Subvention Bazainville Novembre à décembre
 - Subvention CCPH : 31 Décembre 2021
 - Subvention exceptionnelle CCPH ? : Dossier déposé en juin 2021 et reporté pour l'exercice 2022 par la CCPH
 - Subvention CNDS Janvier + Février/mars
 - Subventions autres mairies, ou Communauté « cœur d'Yvelines »
 - Subvention FDVA 1 ou 2
 - Subvention du département des Yvelines pour mettre en oeuvre la mobilité

- ⇒ Lien vers les réseaux sociaux et sites

Site : <https://www.caph78.fr>

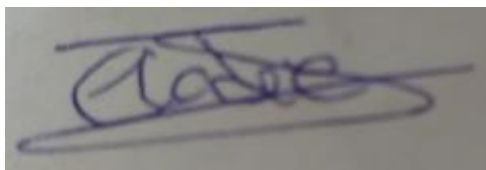
Twitter : Archers_Houdanais . https://twitter.com/Archers_Houdan

Facebook : https://www.facebook.com/CAPHBazainville/?ref=page_internal

La séance du 7 décembre 2022 est close à : 21h36

IX. Signature du compte rendu :

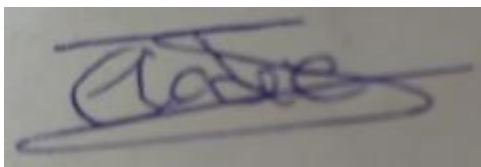
Secrétaire de séance et Présidente de séance :
Elodie ENC



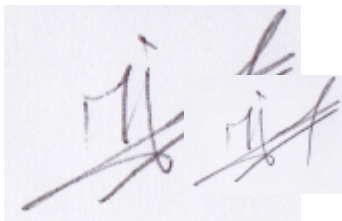
Trésorière :
Christel BEAUJARD



Secrétaire :
Elodie ENC



Président :
Mathieu JOURNEL





COMPAGNIE D'ARCHERS DU PAYS HOUDANAIS

Prévision Année 2022

DEPENSES (Classe 6)		RECETTES (Classe 7)	
Rubriques	Montants	Rubriques	Montants
PROVISION année N+1		PROVISION année N-1	7 705.00
- Fonctionnement 2023	48 318.66	Solde bancaire au 31/12/2021	30 530.48
Sous total	48 318.66	Espèces au 31/12/2021	519.30
Achats (60)		Solde Livret A au 31/12/2021	9 563.88
-Fourniture de bureau		Sous total	40 613.66
-Fourniture non stockable (EDF, eau, gaz, ...)	1 310.00	Ventes de Prestations et de marchandises (70)	
-Matériels, Equipements (Cibles, Arcs,...)	23 650.00	-Prestation CCPH, CDY, autre...	500.00
-Petites fournitures (flèches, plumes...)	2 850.00	-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	1 000.00
-Matériels d'entretien, blasons, sport santé	750.00	-Vente Intermédiaire (Pack débutant...)	
-Matériel salle	1 000.00	-Articles FFTA	
Matériels destinés à la vente		Sous total	1 500.00
-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	1 200.00	SUBVENTIONS (74)	
-Achat Intermédiaire (Pack débutant...)	0.00	Subventions de l'état	
Articles FFTA	200.00	-CNDS (Anc. DDJS FNDS)	11 000.00
Sous total	30 960.00	-Conseil Départemental	410.00
Charges Externes (61)		-Conseil Départemental Exceptionnel investissement	8 500.00
-Primes d'assurances	500.00	-Conseil Départemental Exceptionnel fonctionnement	4 000.00
-location immobilière	4 500.00	-Conseil Départemental Exceptionnel stockage	10 000.00
-frais de location	1 000.00	Subventions des collectivités territoriales	
Sous total	6 000.00	-CCPH Fonctionnement	3 000.00
Autres Services extérieurs (62)		-CCPH Equipement exceptionnel	6 000.00
-Rémunérations d'intermédiaires (ERP + audit)	2 600.00	-Communes hors CCPH	1 000.00
-Déplacements	500.00	Sous total	43 910.00
-Relation publique (cadeaux)	0.00		
-Réceptions (Gouter, Repas de l'association,)	500.00		
-Frais postaux			
-communication (flyers, affiches, ...)	150.00		
-Services bancaires et frais assimilés			
Sous total	3 750.00		
impôts, taxes et versements assimilés (63)			
taxe habitation	3 500.00	Produits de gestion courante (75)	
Sous total	3 500.00	Cotisations	
Autres charges de gestion courante (65)		-Cotisations annuelles adhérents	7 000.00
Cotisations		-Participation des adhérents aux frais de stage	
-Cotisations FFTA (Ligue, CDY)	6 000.00	-Participation des adhérents aux frais de réception (Repas asso..)	
-Cotisations FFH	200.00	-Participation des adhérents aux frais d'inscription	
-Stages des adhérents	500.00	-Revenus des inscriptions aux concours organisés	500.00
Concours		-Subvention pour organisation des concours. (FFTA)	
-Frais d'inscription aux concours des adhérents	1 500.00	-Revenus divers (Buvette, Repas...)	
-Frais d'inscription au concours (Equipes, CDY & FFTA) 2022-2023	500.00	Sous total	7 500.00
-Frais arbitrales			
-Frais pour organisation concours (Alimentaire, Petit matériel...)			
-Reversement à ASBA (coopération organisation concours)			
Sous total	8 700.00	Produits financiers (76)	
Charges Financières (66)		-Revenus des valeurs mobilières de placement	
-Frais Intérêts bancaires		-Autres produits financiers	
Sous total	0.00	Nota : Réajustement compte bancaire (chèques non encaissés)	
		Sous total	0.00
TOTAL DEPENSES	101228.66	TOTAL RECETTES	101228.66

Le président

Le trésorier